

Montréal, le 23 octobre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier de la Régie : R-4091-2019**

Faisant suite aux informations fournies par les participants relativement à la planification de l'audience dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier de l'audience qui débutera à **9h, le 30 octobre 2019** dans la **salle Krieghoff** de ses bureaux de Montréal.

La Régie rappelle qu'elle a pris connaissance de la preuve écrite complète de tous les participants. Elle les invite donc à concentrer leur présentation orale sur les points importants et les conclusions recherchées.

La Régie s'attend aussi à ce que tous les participants respectent le temps qu'ils ont demandé et fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt ou plus tard que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p.j.